

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

**Décision n° 11995 du 7 mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : IO CJ1204589S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 71906 du 2 décembre 2011 (NOR : IO CJ1128659S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2012 :

Destaing, Marc	Nigend : 105 142	Numéro livret de solde : 5 172 236
----------------	------------------	------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2012 :

Harmand, Jean-Paul	Nigend : 139 096	Numéro livret de solde : 8 000 040
--------------------	------------------	------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2012 :

Fenard, Stéphan	Nigend : 184 686	Numéro livret de solde : 8 034 231
Grelat, Dimitri	Nigend : 193 019	Numéro livret de solde : 6 557 123
Salvat, Luc	Nigend : 166 056	Numéro livret de solde : 8 022 484

Fait le 7 mars 2012.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Lorraine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*
GÉRARD DEANAZ